

# *Le petit Baladin*

Commune de BALADOU



**"Les coquelicots du Bournissard" Photo de Bernard Coulié**

*1<sup>er</sup> prix du public du concours photo du 24 juin 2012 (Baladou Animations)*

**Juillet 2012**

**Bulletin municipal n°22**

# *Le mot du Maire*

*Chères Baladines, chers Baladins, le début de cette année a été riche en terme d'élections avec les présidentielles et les législatives. Et si chacun d'entre nous n'a pas trouvé satisfaction dans les résultats, j'ai pu constater par votre taux de participation combien ce droit de vote qui nous est si cher compte pour vous. Car si nous avons le droit de nous exprimer en toute liberté en France, n'oublions pas qu'il n'en est pas de même dans beaucoup d'autres pays et que des gens meurent pour la démocratie.*

## ***Rentrée scolaire***

*Septembre verra quelques changements: en effet, suite à un d'effectif en surnombre nous avons pris la décision avec la commune de Cuzance de courtiser la commune de Cressensac afin d'agrandir notre RPI. Ce ne fut pas simple celle-ci n'étant pas une «fille facile» mais après quelques discussions et réunions nous avons pu finalement nous fiancer par une convention pour cette rentrée 2012/2013. Ensuite l'avenir nous dira si nous sommes fait pour continuer ensemble, ce que je crois. J'en profite pour remercier les enseignantes des trois communes mais aussi M. l'Inspecteur d'Académie de Gourdon pour leur engagement dans cette affaire qui n'a pour but que de pouvoir prodiguer un enseignement de qualité à nos enfants.*

## ***Projet de multiservices restaurant bar:***

*C'est avec un peu de nostalgie que certains voisins ont pu voir la démolition des hangars de la propriété Lestrade.*

*Il n'a fallu que deux jours pour faire place nette autour de la maison. Le retrait d'une partie de la toiture en tôles fibrociment contenant de l'amiante a été déposée par une entreprise spécialisée afin de répondre aux normes environnementales de traitement des déchets.*

*Le reste a ensuite été démonté avec délicatesse par une pelle mécanique soucieuse de faire le tri au fur et à mesure de son œuvre.*

*Une étude du sol, avec des forages à plus de sept mètres de profondeur, par une entreprise spécialisée nous a fait constater que nous avions affaire à un terrain digne du nom de «cause». Ces forages nous ont appris que le rocher était bien là (en aurions-nous douté?). C'est une bonne nouvelle pour la future construction de notre bâtiment : celui-ci ne risquera pas de subir quelque glissement de terrain.*

*Après l'acceptation du permis, voilà donc une nouvelle avancée dans notre projet. Nous sommes maintenant dans la phase des marchés publics, suivront les appels d'offres pour le choix des artisans pour la construction, qui ne commencera pas avant début 2013.*

## ***Notre PLU***

*Nous en sommes à rendre maintenant notre copie aux services de l'Etat et suivra l'enquête publique. Un commissaire enquêteur sera nommé pour recevoir vos remarques. Enfin, nous finaliserons ce PLU démarré depuis 2009.*

*Je vous laisse continuer à lire notre petit journal municipal et vous souhaite à toutes et à tous un excellent été!*

*Jean-Philippe Pageot*

## Une maison se vide, une maison se ferme.



René Pécheyran faisait partie des habitants de la commune que l'on croit immortels. Un personnage incontournable de l'histoire de Baladou, respecté et respectueux. Il faisait partie de ses gens qui traversent les années en toute discrétion et modestie. Nous ne pouvons que respecter son choix, même si la douleur et la stupéfaction nous ont envahies.

Sa gentillesse lorsque chaque association de la commune passait le voir pour le loto des écoles ou bien les aubades avec le comité des fêtes toujours prêt à soutenir et à encourager.

Je lui ai quelquefois rendu visite en tant que maire, pour discuter sur de questions précises, comme l'emplacement des réseaux d'eau par exemple, qu'il nous indiquait toujours avec beaucoup de précisions. Parfois, je venais le voir pour une simple visite de courtoisie. J'aimais l'écouter me parler de sa commune de Baladou où il était né le 1<sup>er</sup> mars 1928, écouter les histoires et notamment celles des conseils municipaux, dont il avait fait partie, sans jamais dire de mal de qui que ce soit.

Car comme beaucoup d'autres personnes lui aussi s'était impliqué pour son village.

En 1965, il avait été élu et été devenu premier adjoint de M. Lascoux maire.

Ensuite, il a été réélu en 1971 avec M. Lestrade maire, mais n'a pas terminé son mandat, étant en désaccord avec celui-ci.

Nous perdons sans aucun doute aujourd'hui une partie de notre mémoire communale.

Son choix de partir ne se discute pas.

Sûrement n'a-t-il pas voulu devenir un fardeau pour sa famille ou ses amis, la peur de perdre son autonomie, de quitter sa maison, de ne plus pouvoir exercer sa passion depuis quelques temps pour la taille de ces haies et arbustes, tout cela a eu raison de son envie de continuer de vivre.

Chacun a le droit de décider de son avenir aussi tragique soit il.



Jean-Philippe Pageot

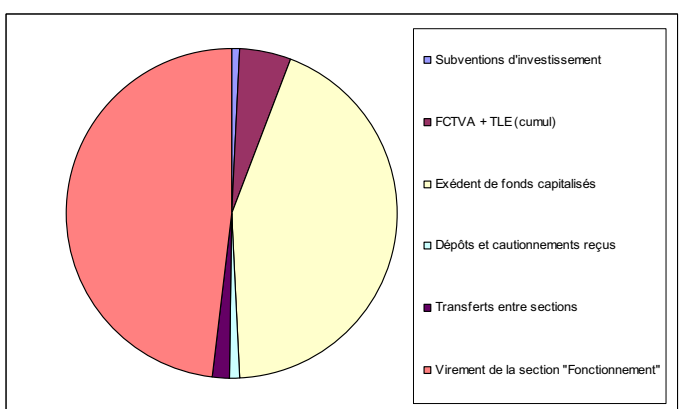
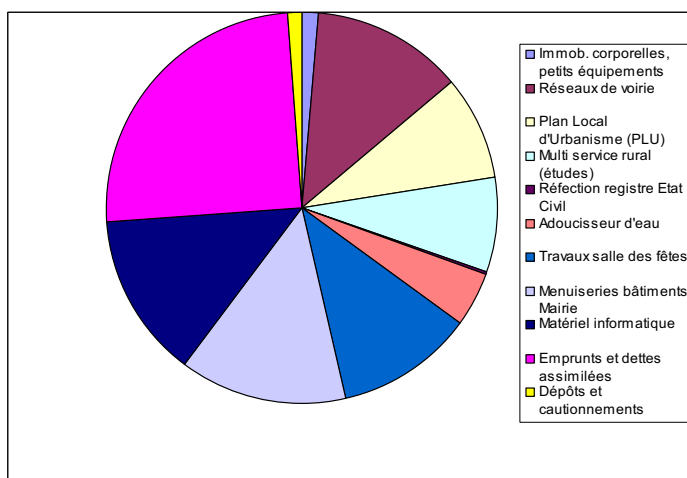
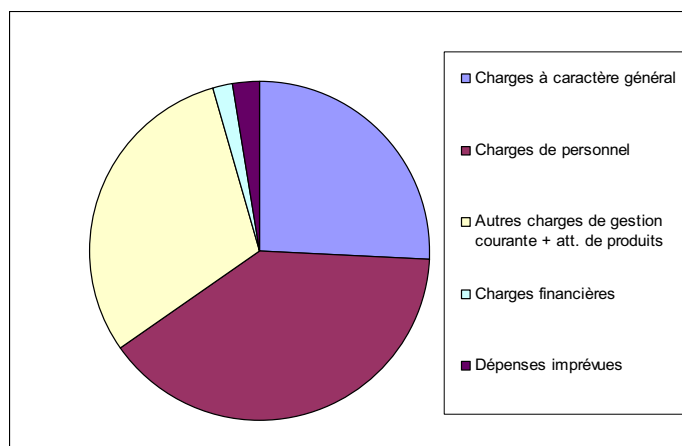
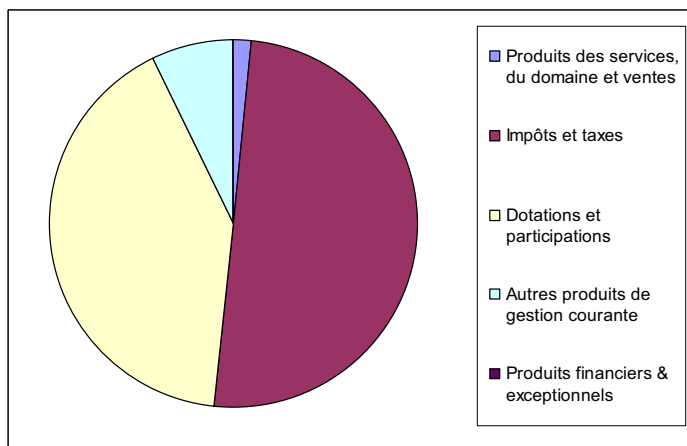
**René Pécheyran, 1<sup>er</sup> adjoint**

**à droite au 1<sup>er</sup> rang**

**Article de la Dépêche mars 1965**

<b>COMPTE RENDU FINANCIER 2011 de la Commune de BALADOU</b>				<b>BUDGET</b>
<b>I - La SECTION "FONCTIONNEMENT" 2011</b>				<b>2012</b>
	Crédits ouverts	Réalizations	Ecart	<b>VOTE</b>
<b>LES DEPENSES</b>	(prévisions budgétisées)	(opérations réalisées)		<b>LES DEPENSES</b>
Charges à caractère général	55 209,66	37 156,75	-18 052,91	52 260,59
Charges de personnel	73 653,00	67 617,80	-6 035,20	79 880,00
Autres charges de gestion courante + att. de produits	42 339,48	60 631,58	18 292,10	60 654,90
<b>DEPENSES COURANTES</b>	<b>171 202,14</b>	<b>165 406,13</b>	<b>-5 796,01</b>	<b>192 795,49</b>
Charges financières	4 230,00	4 202,62	-27,38	3 884,48
Charges exceptionnelles	0,00		0,00	
Dépenses imprévues	3 810,00		-3 810,00	5 329,70
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>179 242,14</b>	<b>169 608,75</b>	<b>-9 633,39</b>	<b>202 009,67</b>
<b>Virement à la section INVESTISSEMENT</b>				<b>81 000,00</b>
<b>LES RECETTES</b>	Crédits ouverts	Réalizations	Ecart	<b>LES RECETTES</b>
Produits des services, du domaine et ventes	3 796,00	76,23	-3 719,77	4 000,00
Impôts et taxes	84 843,00	123 843,11	39 000,11	113 035,00
Dotations et participations	92 398,00	92 720,43	322,43	92 661,00
Autres produits de gestion courante	16 004,00	16 378,88	374,88	16 296,25
<b>RECETTES DE GESTION COURANTE</b>	<b>193 245,00</b>	<b>233 018,65</b>	<b>35 977,65</b>	<b>225 992,25</b>
Produits financiers & exceptionnels		5,31	5,31	
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>193 245,00</b>	<b>233 023,96</b>	<b>35 982,96</b>	<b>225 992,25</b>

<b>II - La SECTION "INVESTISSEMENT" 2011</b>					Budget 2012 voté ( suite )
	Crédits ouverts	Réalisations	Reste à réaliser	Ecart	
<b>LES DEPENSES</b>	(prévisions budgétisées)	(opérations réalisées)			<b>LES DEPENSES</b>
Immob. corporelles, petits équipements	1 026,95	1 026,95		0,00	16 987,12
Réseaux de voirie	13 603,20	8 340,36	5 195,92	-5 262,84	7 804,08
Bâtiments publics	47,49			-47,49	47 900,13
Plan Local d'Urbanisme (PLU)	5 896,28	5 896,28		0,00	
Frais d'études				0,00	3 414,58
Réseau défense incendie	2 130,32			-2 130,32	
Multi service rural (études)	31 944,63	5 083,00	26 861,63	0,00	
Réfection registre Etat Civil	800,00	343,85		-456,15	
Maison "Lestrade",	22 086,28		22 086,28	0,00	
Adoucisseur d'eau	2 931,95	2 922,35	9,60	0,00	
Travaux salle des fêtes	8 100,00	7 611,95		-488,05	
Menuiseries bâtiments Mairie	15 000,00	9 492,65		-5 507,35	
Matériel informatique	12 033,82	9 196,04	2 837,78	0,00	-1 837,78
Emprunts et dettes assimilées	16 703,80	16 757,47		53,67	17 060,39
Dépôts et cautionnements	1 000,00	805,61		-194,39	805,61
<b>DEPENSES d'INVESTISSEMENT</b>	<b>133 304,72</b>	<b>67 476,51</b>	<b>56 991,21</b>	<b>-14 032,92</b>	<b>92 134,13</b>
<b>LES RECETTES</b>					<b>LES RECETTES</b>
	Crédits ouverts	Titres émis	Reste à réaliser	Ecart	
Subventions d'investissement	0,00	1 125,00		1 125,00	1 827,00
Fctva	4 659,11	4 046,21		-612,90	4 562,00
T.L.E. (taxe d'aménagement)	2 000,00	3 782,00		1 782,00	3 200,00
Excédent de fonds capitalisés	66 972,99	66 972,99		0,00	61 062,61
Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 616,24		616,24	
Produits de cession d'immobilisations	-1 193,33			1 193,33	
Transferts entre sections	2 738,83	2 738,83		0,00	1 545,13
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>76 177,60</b>	<b>80 281,27</b>	<b>0,00</b>	<b>2 910,34</b>	
Virement de la section "Fonctionnement"	74 003,28				81 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>150 180,88</b>	<b>80 281,27</b>			<b>153 196,74</b>
<b>III - le COMPTE ADMINISTRATIF (récapitulatif) 2011</b>					<b>TOTAL DU BUDGET 2012</b>
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	ENSEMBLE		
			Dép. ou déficit	Rec. ou excédent	
Résultats reportés déficits)	-16 876,16		-16 876,16		
Opérations de l'exercice (dépendances)	-67 476,51	-172 347,58	-239 824,09		
<b>TOTAL</b>	<b>-84 352,67</b>	<b>-172 347,58</b>	<b>-256 700,25</b>		
Résultats reportés (excédents)		57 749,92		57 749,92	
Excédents ou recettes (recettes)	80 281,27	234 222,82		314 504,09	294 143,80
<b>TOTAL</b>	<b>80 281,27</b>	<b>291 972,74</b>		<b>372 254,01</b>	
Résultat de clôture	-4 071,40	119 625,16		115 553,76	
Reste à réaliser	-56 991,21				
<b>Total cumulé</b>	<b>-61 062,61</b>	<b>119 625,16</b>	<b>0,00</b>	<b>58 562,55</b>	<b>294 143,80</b>
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>				<b>58 562,55</b>	



## Subventions versées

Maternelle Saint Sozy	2 580
Ecoles Martel	10 104
APE RPI Baladou Cuzance	920
Baladou Animation	200
Baladou Gym	200
Bouquet d'Argent	200
Comité des fêtes	200
Accor'danse	200
Ecole de Foot	100
US Souillac Handball	50
Mutuelle Coups durs	200
Don du sang	50
Restaurants du Coeur	50
Amicale des Sapeurs Pompiers	200
Bassin des écoles Vallée Dordogne	60
Amis de la Maison de Retraite Martel	50
Association S.S.I.A.D.P.A.	150

## Quoi de neuf ?

### Secrétariat de mairie

Julie Chamberlin nous a rejoint à la mairie le 1<sup>er</sup> février. La décision d'augmenter le temps de travail de secrétariat ayant été prise en décembre 2011, elle travaille sur un contrat de 35 h, depuis le 1<sup>er</sup> juillet.



Les heures d'ouverture au public sont augmentées :

**le mercredi matin de 9h à 12h**

**Les anciens horaires sont maintenus**

Vous avez tous noté les changements de courriel et de fax ??????

Petit rappel tout de même : [mairiebaladou@gmail.com](mailto:mairiebaladou@gmail.com)

**Fax : 09 70 60 00 53**

### Ecole

Des changements importants pour notre école :

- Un regroupement de notre RPI avec Cressensac va se faire dès la rentrée afin de mieux gérer le nombre d'enfants scolarisés en augmentation.

Les plus petits (CP et CE1) seront scolarisés à Cuzance, point central, Baladou accueillera les CE2 et les CM1 de Baladou et Cuzance et tous les CM2 seront à Cressensac.

- Une nouvelle institutrice à Baladou : Vanessa Bessière



En photo Marie Joëlle Lavour, à qui nous souhaitons une bonne retraite et bienvenue à notre nouvelle enseignante.



### Permanence Rionet

#### Point d'accueil ouvert à tous

Lieu d'accueil, de rencontres et d'informations destiné à faciliter votre vie quotidienne, vous accompagner dans vos démarches et vos projets, vous renseigner sur l'ensemble des services et activités associatives locales...

Animé par une professionnelle, ce point d'accueil est un relais d'information (logement, emploi, formations, aides financières, médiation, parentalité, prévention, santé, solidarité, loisirs, culture, sport...)

Alors n'hésitez pas à venir poser vos questions dans votre point d'accueil à la mairie de Baladou !!

**Les 2èmes et 4èmes mardis du mois de 10h à 12h**

**Point accueil 06 77 80 67 19**

**Secrétariat 05 65 37 20 74**

**rionet@wanadoo.fr**

### Cimetière

Elyane Goursat et Lionel Griset ont entrepris un travail de recensement des tombes du cimetière de Baladou. Ils essaient de retrouver le nom des personnes inhumées et ils prendront peut être contact avec vous pour leur étude. Merci de leur réserver un peu de votre temps.

## Obligation d'élagage des branches d'arbres au droit des lignes aériennes du réseau téléphonique

Les chutes d'arbres, de branche et l'usure par frottement des câbles le long des branches constituent une cause importante de dérangements constatés sur le réseau des lignes téléphoniques aériennes de France Télécom.

Il appartient aux seuls propriétaires riverains des lignes de procéder, à leurs frais, à ces travaux d'élagage, à fortiori lorsque la ligne concernée dessert leur maison d'habitation. (Un refus d'élagage des branches générant des dysfonctionnements du réseau France Télécom est passible de sanctions pénales : art R.116-2 du code de la voirie routière et L.65 du code des postes et communications électroniques.)

Le strict respect de cette obligation permettrait aux propriétaires concernés de se préserver de futurs dérangements sur leur ligne téléphonique, notamment en cas d'intempéries. Il en va, d'ailleurs de leur propre sécurité.

*Note préfectorale*

## Droits des femmes

Depuis le mardi 03 janvier 2012, la mission aux droits des femmes et à l'égalité a rejoint les locaux de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, à la Cité sociale.

Le nouveau site d'accueil où Mme Isabelle COMOLLI de MONTPEZAT, chargée de mission, pourra vous recevoir est situé :

Cité Sociale - 304 rue Victor Hugo - 46000 CAHORS, 2ème étage.

Nouvelles coordonnées téléphoniques :

Ligne directe : 05 65 20 56 41 Fax : 05 65 20 56 50



## Guide de randonnées

La Communauté de communes de Martel vient de publier un guide de randonnées dans les communes du Pays de Martel



Les onze communes : Baladou, Cazillac, Cressensac, Creysse, Cuzance, Floirac, Gignac, Martel, Montvalent, Sarrazac, Saint Denis recèlent toutes de grandes richesses patrimoniales et offrent de surprenants paysages. Ce sont ces petits trésors, parfois cachés que vous pourrez découvrir au gré de belles promenades balisées et entretenues par des bénévoles.

Ainsi chaque commune propose un circuit court et un circuit long, à la portée de tous les bons marcheurs permettant de mieux connaître les principales beautés architecturales et les plus belles cartes postales de son territoire. Ces circuits sont détaillés et cartographiés dans ce guide.

Une grande boucle de 102km, reliant toutes les communes de notre Pays, sera également ouverte au printemps 2013 aux vététistes comme aux randonneurs à pied ou à cheval. Elle sera entièrement cartographiée et référencée sur le système GPS.

*Extrait du guide*

## Recensement des jeunes

Tout Français doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (ou du consulat s'il habite à l'étranger). Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

### Qui est concerné ?

Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans, les filles comme les garçons.

### Qui doit faire la démarche?

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents.

Si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

### Où se faire recenser ?

A la mairie du domicile, si le jeune habite en France, au consulat ou à l'ambassade de France, si le jeune réside à l'étranger.

### Que faut-il déclarer ?

Lors du recensement, il convient de faire une déclaration sur laquelle sont indiquées les informations suivantes :

- votre nom (nom de famille et éventuellement nom d'usage), vos prénoms, votre date et lieu de naissance, ainsi que les mêmes éléments concernant vos parents,
- votre adresse,
- votre situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

### Quelles pièces fournir ?

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- un livret de famille

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

### Quand se faire recenser ?

#### Délais

Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

#### Régularisation

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

### Quels sont les effets du recensement ?

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont vous dépendez.

### Suite du recensement

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans, ainsi que son invitation à une cérémonie de citoyenneté (si la mairie en organise).

### Défaut de recensement

En cas d'absence de recensement dans les délais, vous êtes en irrégularité.

Vous serez sanctionné par le fait :

- de ne pas pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté,
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales à 18 ans
- de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple) avant l'âge de 25 ans.

## Quoi de neuf à l'école ?

Au cours des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres, les élèves de Baladou ont effectué diverses sorties :

### Randonnée pédestre (circuit de Lagarrigue)

#### le 05 Avril :

Jeudi 5 avril, nous avons fait une randonnée pédestre autour de Baladou sur le circuit balisé de Lagarrigue.

#### Rencontres sportives :

Cross à Martel le 06 Mars

Sports collectifs à Lanzaac le 05 juin

### Sortie à Castelnaud Vendredi 04 Mai

Vendredi 4 mai la classe de CP/CE1 de Baladou est partie en car visiter le château fort de Castelnaud en Dordogne.



Le matin, un guide nous a fait voir des machines de guerre comme : la bricole, la perrière, le mangonneau, la bombarde...

Le midi, nous sommes allés pique-niquer sous la pluie dans le village. L'après midi, nous sommes revenus visiter le château.

Nous sommes entrés dans le donjon, nous avons vu le logis du seigneur, nous avons parcouru le chemin de ronde et sommes allés sur les hourds. Dans le musée de la guerre, nous avons observé les armes de l'époque, les armures de chevaliers, la maquette du siège, les latrines...

Malgré la pluie, nous avons bien aimé la sortie au château.

*Les CP / CE1 de Baladou*

## Visite du vieux Cahors et spectacle du cirque Medrano le 31 mai pour le RPI



Dans le cadre des activités « découverte du cirque », les enfants du RPI ont pu bénéficier de l'aide d'une intervenante spécialisée en arts du cirque pendant 2 mois et ainsi concocter un spectacle qui a eu lieu le mardi 26 juin en soirée à la salle des fêtes de Baladou.

### Comme l'an dernier :

- Rencontres chorales le 21 juin au Palais des Congrès de Souillac, pour fêter la musique.-  
Journée défi lecture combinant randonnée et performances intellectuelles le 03 juillet à Gignac.

- Reconduction en juin du cycle piscine à Souillac (6 séances). Merci aux parents accompagnateurs.

Enfin pour terminer, je tenais à vous exprimer tout le plaisir que j'ai eu ces deux dernières années à travailler auprès de vos enfants.

Je remercie encore les parents qui m'ont accompagnée lors des sorties et l'APE qui les a financées. Un grand merci à Leslie et Danièle, nos fidèles bibliothécaires, Monique et Francis pour leur soutien au quotidien, sans oublier la mairie pour son implication au sein de l'école. Maintenant, il est temps pour moi de tourner la page, aussi je vous souhaite de très très bonnes vacances !

Marie-Joëlle LAVAUUR

## REGROUPEMENT BALADOU – CUZANCE – CRESSENSAC

### **HORAIRES DES TRANSPORTS PAR LA NAVETTE DU Conseil Général**

<b>MATIN</b>			<b>SOIR</b>
<i>Lundi mardi jeudi vendredi</i>	<b>itinéraire</b>	<b>KMS</b>	<i>Lundi mardi jeudi vendredi</i>
8h15	<i>Ecole Cuzance</i>	0	17h24
8h22 - 8h25	<i>Ecole Baladou</i>	6	17h14 - 17h17
8h32 - 8h35	<i>Ecole Cuzance</i>	12	17h04 - 17h07
8h43 - 8h45	<i>Ecole Cressensac</i>	19.5	16h53 - 16h56
8h54	<i>Ecole Cuzance</i>	27	16h45

Le bus de Baladou ramassera les enfants chez eux comme d'habitude et les déposera à l'école de Baladou où la navette du Conseil Général prendra le relais pour le trajet Baladou Cuzance Cressensac.



# L'EAU

## ENJEU DU FUTUR

TEXTES ET PHOTOS - PIERRE SOURZAT

**Entre prospectives planétaires et préoccupations lotoises, le sujet est à l'ordre du jour après le forum mondial de l'eau qui s'est tenu à Marseille. La sécheresse printanière fait ressurgir des inquiétudes chez les agriculteurs du Lot. Avec le souci de maintenir leurs cultures et leurs troupeaux, ils sont en première ligne dans la gestion de l'eau.**

**D**u 12 au 17 mars a eu lieu à Marseille le 6ème Forum Mondial de l'eau dont le but était de rassembler les acteurs en capacité de relever les grands défis de l'eau auxquels la planète est confrontée. Ces défis ne sont qu'un préalable à ceux qui attendent l'humanité dont la population va continuer à augmenter. L'Organisation des Nations Unies reconnaît le droit à l'eau pour chacun de nous. Il s'agit désormais de garantir et de concrétiser ce droit sans pour autant nuire au développement économique et à la qualité de l'environnement. La conférence de Rio du 20 au 22 juin 2012 mettra l'eau au centre de ses débats sur le développement durable. Ces considérations d'ordre planétaire, Serge Gay, ancien directeur de la chambre d'agriculture du Lot, chargé de mission dans le cadre d'un partenariat avec l'UASA du Lot, le CEMAGREF et le CIRAD de Montpellier les connaît bien. Ses conférences sur l'eau ne laissent pas insensibles les acteurs locaux. Il fut en son temps élève de René Dumont, grand chantre de l'écologie planétaire, à l'Ecole nationale d'agronomie de Paris Grignon.

**2000 À 4000 LITRES D'EAU PAR JOUR ET PAR HOMME POUR SON ALIMENTATION**

« Les trois principaux enjeux du 21ème siècle pour l'humanité sont l'environnement, l'énergie et l'eau, estime Serge Gay dans son introduction. On saura résoudre techniquement les problèmes de qualité de l'environnement. Pour l'énergie, nous n'en maquerons pas mais elle sera plus chère. En revanche, pour l'eau, les spécialistes sont pessimistes. L'homme a besoin d'eau pour ses besoins physiologiques, sa consommation domestique et pour produire son alimentation. Peu de gens savent que pour satisfaire les besoins alimentaires de la journée d'un homme, il faut 2000 à 4000 litres d'eau. La production d'un kg de blé nécessite 1500 litres d'eau. » Les plantes comme les animaux ont besoin d'eau pour leur croissance. Cette eau participe à la création des tissus des



\*Serge Gay

plantes et à la fabrication des aliments qui en résultent. « L'eau potable n'est pas un problème en soi, poursuit l'expert. Cinquante pour cent de la population mondiale se situe à moins de 50 km de la mer et le dessalement d'un mètre cube d'eau de mer coûte entre 0,3 et 0,4 €. Le gros problème, c'est l'alimentation du monde. On prévoit dans les 15 ans à venir des famines mondiales. En admettant que l'accroissement de la population mondiale sera de 50 %, il faudra augmenter de 100 % la quantité d'aliments produits sur la même surface. Tout cela parce que le régime végétarien des peuples est en train d'évoluer vers un régime carné. »

## INVENTER L'AGRICULTURE DE DEMAIN

Ce changement de régime alimentaire, observé à l'échelle planétaire, est à l'origine de toutes les craintes pour l'humanité. « Avec un hectare de bonne terre, si l'on consomme directement sa production en blé, maïs ou soja, on peut nourrir sept personnes sur une année, détaille Serge Gay. Si les végétaux sont transformés en viande blanche, porc ou volaille, cet hectare ne nourrit plus que 3 personnes à l'année. S'il s'agit de viande rouge, boeuf ou agneau, ce n'est plus qu'une personne. On ne peut pas demander aux populations de l'Inde et de la Chine de bloquer l'évolution de leur régime alimentaire. En conséquence, il faudra produire plus à l'hectare avec plus de génétique, plus d'engrais et plus d'eau. L'agriculture qui sera pratiquée dans 20 ou 30 ans est à inventer. Elle sera plus efficace, plus propre et de plus grande précision. Dans tous les pays du monde, les agronomes vont avoir à relever des défis extraordinaires. »

## ÊTRE CITOYEN DU MONDE

Les pays avancés qui forment entre 5 et 10 % de la population mondiale ne doivent pas sous-estimer les attentes du reste de la planète. Les privilèges dont ils bénéficient du

« AVEC UN HECTARE DE BONNE TERRE ON PEUT NOURRIR SEPT PERSONNES SUR UNE ANNÉE »

fait de leur histoire et de leur techno-science sont appelés à se réduire. « Lorsque je réalise mes conférences sur l'eau, il y a des gens qui se sentent frustrés, relève le chargé de mission. Pour produire du coton bio, il faut deux fois plus de surface d'eau à l'ha. L'utilisation du chanvre pour l'isolation des maisons prend de la terre à l'alimentation humaine. La France est le plus grand pays agricole d'Europe en raison de ses sols et de son climat tempéré. Nombreux sont ceux qui ignorent que l'Europe est la zone du monde la plus déficiente sur le plan alimentaire. Si le citoyen français n'est pas égoïste, il doit pouvoir ravitailler les autres pays européens. S'il estime être citoyen du monde, il doit participer à des échanges avec les citoyens d'autres continents. »



\*Barrage ALLAL EL FASSI à Bir-Tam-Tam (Province de Sefrou, Maroc) à 40 Km de Fès (Nord de Fès) pour la production d'électricité, l'arrosage et l'eau potable

## ECONOMISER L'EAU ET AUGMENTER LES RENDEMENTS DES CULTURES

L'éthique de l'eau est au cœur de la pensée de l'ancien directeur de la chambre d'agriculture du Lot qui entretient depuis une quinzaine d'années des échanges avec le Maroc. « En France, nous prélevons pour nos besoins 3 % de l'eau qui va à la mer, explique-t-il. Au Maroc, l'eau qui est utilisée représente 65 % de l'eau qui part à l'océan. A Agadir, certaines rivières ne coulent plus depuis au moins 20 ans à cause de l'eau prélevée par l'agriculture. Grâce à l'irrigation au goutte à goutte, nous avons divisé par trois la consommation en eau pour la production de pommes de terre et multiplié par deux les rendements dans ce pays. En Egypte, 100 millions d'habitants devraient vivre avec les 3 % de terre agricole de leur territoire. On ne se rend pas compte de l'impact que l'alimentation humaine a sur l'environnement dans des pays comme ceux du Maghreb. Ces impacts sont 100 à 200 fois supérieurs à ceux que nous avons chez nous. Le Lot est très loin de ces difficultés. Ce que les agriculteurs du Lot utilisent en eau pour l'irrigation représente 5 heures du débit de la Dordogne en hiver. Ce volume d'eau est estimé à 1 % de la contenance des barrages EDF placés sur cette rivière. »



\*Système de micro-aspersion

## UNICITÉ DE L'EAU POTABLE DANS LE LOT

La gestion de l'eau pour l'irrigation dans le Lot est une préoccupation des agriculteurs comme des pouvoirs publics. « Il n'y a pas de concurrence entre les sources en eau potable et la ressource en irrigation, soutient Serge Gay. Le Lot détient en eau potable de quoi satisfaire les besoins de 1,5 millions d'habitants. Les nappes phréatiques de la Dordogne et les grandes sources telles que La Chartreuse ou la Source bleue constituent des volumes considérables. Pour la consommation humaine, il y a unicité de l'eau dans le Lot grâce à l'interconnexion des réseaux. De gros investissements ont été faits dans ce sens là et continuent à l'être. Pour l'irrigation, trois types de ressources sont sollicités. Les rivières régulées (Dordogne, Lot, Cère) représentent 60 à 70 % de l'eau utilisée tandis que la part des lacs privés est de l'ordre de 20 à 30 %. Il reste 10 % concernant les prélèvements effectués dans les petites rivières ou ruisseaux. Dans ces cours d'eau, il faut distinguer ceux qui ont une vie aquatique (le Céou, la Thèse, la Bave, la Tourmente) et ceux qui s'assèchent naturellement en été. »

« LE LOT DÉTIENT EN  
EAU POTABLE DE QUOI  
SATISFAIRE LES BESOINS  
DE 1,5 MILLIONS  
D'HABITANTS »

## PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT DANS LA GESTION DE L'EAU

Les responsables professionnels agricoles doivent faire face aux critiques des personnes qui avancent des questions d'environnement pour s'opposer aux projets de création de réserves collinaires ou contester les mesures de gestion de l'eau. Pourtant, les agriculteurs considèrent depuis longtemps la nécessité de préserver l'environnement, au-delà des contraintes qui leur sont imposées. Dans un prochain dossier, on verra comment les responsables professionnels agricoles abordent la problématique de l'eau pour l'agriculture lotoise. ■



### Informations

- Site internet : [www.forum-eau2012.com/forum.html](http://www.forum-eau2012.com/forum.html)
- UASA : Union des associations syndicales autorisées
- CEMAGREF : Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.
- CIRAD : Centre international de recherche agronomique pour le développement.

## La Deuxième Guerre mondiale 1939-1945 à Baladou

### 1<sup>ère</sup> partie : la guerre 1939-1940 : La défaite, les prisonniers de guerre

Alors que l'arrivée de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale avait surpris toute la population en 1914, la deuxième guerre mondiale était attendue et redoutée depuis longtemps.

Entre les deux périodes, les moyens d'information, les « médias » comme on les appelle actuellement, ont beaucoup évolué. Tout le monde sait que le Reich allemand préparait la revanche et que Hitler multipliait les provocations en Europe.

En ce qui nous concerne, le premier épisode de cette tragédie commence en 1938-1939 avec l'arrivée des réfugiés républicains espagnols ; Baladou faisait partie des communes volontaires pour les accueillir. Toutes les maisons inoccupées avaient été recensées et leurs propriétaires contactés. La plupart avaient répondu favorablement. Ces familles espagnoles, complètement démunies y séjournèrent quelques semaines et même quelques mois, le temps de se retourner, quelques-uns unes s'y installèrent durablement (Pitarque, Pujola).

La guerre éclate le 3 septembre 1939 ; le scénario de 1914 se reproduit 25 années plus tard : mobilisation générale de tous les hommes valides de 20 à 40 ans.

Les autres, plus âgés ou ayant plus de deux enfants, sont recensés pour être éventuellement appelés à des tâches secondaires.

Ils rejoignent leurs unités de réserve bien souvent dans notre région militaire (Toulouse) ou les régions voisines. Après avoir été sommairement équipées et sommairement organisées, ces unités « montent » vers nos frontières de l'Est de la France. Certaines vont même plus loin, en Belgique ou en Hollande, pour « sécuriser » ces deux pays qui ont pourtant affirmé leur neutralité dans le conflit.

Assez curieusement, il ne se passe rien, ou très peu, de septembre 1939 à mai 1940. L'histoire appelle cette période « la drôle de guerre ». Les mobilisés ont même des permissions. L'on chuchote que la ligne Maginot nous protège et décourage nos ennemis... mais quelle illusion !...

Début mai 1940, l'armée allemande, dans une manœuvre extrêmement rapide, violant les accords passés avec les pays du Benelux, contourne la ligne Maginot et en quelques jours coupe la France en deux. Une grosse partie de notre armée concentrée vers la frontière Nord ou en Belgique est prisonnière. Le reste marche très vite !

L'exode vers le Sud, l'armistice, la défaite et l'occupation de notre pays par les Nazis.

A Baladou, une grosse partie des hommes mobilisés sont prisonniers des allemands : 26, c'est énorme !

<b>Le Bourg de Baladou</b>	<b>Bazalgue</b>	<b>Le Tourtal Fage</b>	<b>Pomié</b>
Marcel Pecheyran Eugène Deves Jean Marie Lestrade Louis Asfaux Albert Asfaux Paul Laville Henry Lascoux Alberty Lascoux	Xavier Lascoux François-Antoine Lascoux Camille Sarnel Edmond Sarnel	Paul Valade Martin Valade Roger Schlafer Jean Sarnel	Roger Bosse Louis-Jean Cassagnade
<b>Lagarrigue</b>	<b>La Lande - Saulou</b>	<b>La Queygue Meynade</b>	<b>Mas del Pech</b>
Louis Durand Paul Leymarie Armand Leymarie	Arthur Deves Raymond Gouzou	Marc Leymarie Pierre Sarnel	Jean Lacroix

Après quelques semaines d'inquiétude, voire même plus d'un mois pour certains, les nouvelles des prisonniers arrivent enfin d'Allemagne. Ces nouvelles tant attendues rassurent les familles. Ceux qui ont la chance d'être orientés vers l'agriculture sont en général bien traités. C'est moins évident pour ceux qui sont dirigés vers les usines notamment les usines d'armement. L'on apprend aussi que Martin Valade de Fage est hospitalisé.

Il décèdera à Berlin le 6 mars 1941. Ce sera le seul PG de Baladou qui ne reviendra pas. Deux autres seront rapatriés pour cause de maladie : Albert Asfaux et Paul Laville de Baladou.

Le plus âgé est Arthur Deves du Saulou, classe 1921 ; le plus jeune, Marc Leymarie de la Queygue, classe 1936, mobilisé à 20 ans pour accomplir son service militaire, maintenu sous les drapeaux en 1938 alors qu'il est libérable. Il est encore sous

l'uniforme en 1939 quand la guerre éclate. Il fait toute la campagne 1939-1940 où il est blessé ; prisonnier, il ne sera libéré qu'en mai 1945, soit un total de 9 années consécutives de service et de captivité !

Eugène Deves, de Baladou, ne se résignant pas à être détenu tentera plusieurs fois de s'évader d'Allemagne, mais hélas sans succès. A la dernière tentative il avait réussi à rentrer en France et il arrivait à Lyon ; La Gestapo (Police allemande) l'a arrêté à la descente du train. Le croyant à Baladou les « boches » étaient venus interroger sa famille qui n'était pas au courant de son évasion.

François Lascoux, de Bazalque, avait lui aussi tenté de s'évader plusieurs fois mais il sera repris chaque fois dans les jours qui suivirent sans avoir pu aller très loin. Ils rentreront tous les deux, comme tous les autres, après la victoire de 1945.

Après la défaite notre pays s'installe sous l'occupation allemande avec une partie de ses forces vives en captivité de l'autre côté du Rhin. Pour « couronner » le tout l'Etat Français aux ordres de l'occupant, décrète le Service du Travail Obligatoire (STO) en Allemagne. Il s'adresse à tous les jeunes à partir de la classe 1942 et des classes suivantes. Présenté par l'état comme élément de base de la « relève des prisonniers » le STO est obligatoire, comme son nom l'indique.

A Baladou sept jeunes sont concernés. Six partiront en Allemagne. Il s'agit de Pierre Merquey, Marcel Laville, Louis Maury, Alfred Delvert, Pierre Bouat, Michel Leymarie. Le septième, André Lafaurie de Pomié, n'ayant plus ses parents ni aucune attache familiale, partira avec son frère Jean Marie, via une filière clandestine rejoindre les Forces Françaises Libres en Afrique du Nord. Ils reviendront tous les deux avec la 1<sup>ère</sup> Armée française débarquée en Provence le 14 août 1944.

Le Dr Soulacroux de Souillac était le représentant dans notre région d'une filière clandestine qui acheminait vers l'Afrique du Nord via l'Espagne et Gibraltar des résistants et des réfractaires au STO. Cette filière, évidemment très discrète n'a pas été connue de tous ou alors trop tardivement. Mais après 1943 le STO ne fait plus recette. Les jeunes concernés rentrent dans la clandestinité et la plupart rejoignent la résistance et le « maquis ».

A partir de 1942, 32 hommes de Baladou sont retenus en « Germanie » soit comme prisonniers soit comme STO, ce qui est à peu près la même chose. C'est énorme pour notre petite collectivité.

Toutes les familles qui ont un proche de l'autre côté du Rhin tentent de survivre avec beaucoup de courage. La plupart des épouses d'agriculteurs ont repris les « rênes » de l'exploitation, car il faut la maintenir en attendant le retour du mari et élever les enfants. Certaines même conduisent le tracteur

La France est occupée par l'armée et la police allemandes ; d'abord c'est la partie Nord puis la totalité à partir de 1942. En vertu des accords d'armistice avec les vainqueurs germaniques, notre pays est pillé : Toute la production française est expédiée outre Rhin. Du fait de la guerre toutes nos frontières terrestres ou maritimes sont fermées ; il s'ensuit une pénurie générale et surtout alimentaire comme notre pays n'a jamais connu. Les magasins

sont vides. Dans les villes, c'est la disette. Un service de ravitaillement calqué sur celui de 1914-1918 est organisé par le gouvernement de Vichy. Des tickets de rationnement sont distribués tous les mois dans chaque commune pour tous les produits alimentaires. Pour le reste (chaussures, vêtements, produits de première nécessité...), il faut demander des bons à la mairie.

Un marché parallèle sans bons et sans tickets, appelé marché noir fait aussi son apparition. Pour les agriculteurs, il s'agit souvent d'un troc, par exemple chaussures et vêtements contre pommes de terre ou haricots... Au départ, c'est le marché de la « débrouillardise » et il a permis à bien des gens de survivre en apportant un service évident à la population. Mais au fil des mois et des années il y a eu parfois des dérives « spéculatives » qui ont déconsidéré et délégitimé ce marché interdit mais néanmoins très présent pendant cette longue période de pénurie.

Au fil des mois et des années, ces restrictions s'étaient imposées à tous. Dans nos campagnes, même s'il manquait bien des choses, il y avait toujours de quoi se mettre sous la dent et l'on vivait résigné en attendant des jours meilleurs.

Ce qui était le plus dur à supporter et le plus douloureux pour les familles, c'étaient les prisonniers de guerre. Bien qu'en général leur vie ne soit pas en danger, leur absence devenait de plus en plus insupportable pour leur famille et il n'y avait aucun espoir de voir la fin de leur captivité tant que la guerre ne changeait pas de tournure.

Pour leur venir en aide, ainsi qu'à leurs proches, M et Mme Bramel de Baladou, organisaient des séances récréatives avec la participation des jeunes de la commune, scolaires et garçons et filles de 12 à 20 ans. Mme Bramel, actrice professionnelle dirigeait cette « troupe » et participait au spectacle. Elle terminait toujours la représentation en chantant la Marseillaise, habillée en Marianne avec une gestuelle de circonstance qui impressionnait son auditoire. Ces représentations théâtrales connaissaient beaucoup de succès ; je me souviens y avoir vu le préfet et le sous-préfet en uniforme. Le produit récolté permettait d'envoyer un colis tous les mois à chaque prisonnier de la commune.

Il faudra attendre 1945 et l'entrée de nos troupes et des armées alliées en Allemagne pour que les premiers PG soient enfin libérés. Le premier de la commune à revenir est Edmond Sarnel de Bazalque. Libéré début avril 1945 à Stuttgart où il était en captivité par les français de l'armée du général De Lattre et de surcroît par les anciens maquisards du sud Ouest du Corps francs Pomiés qui avaient rejoint la 1<sup>ère</sup> Armée dans les Vosges. Ils rentreront ensuite les uns après les autres, selon leur lieu de détention mais la plupart après la victoire du 8 mai 1945.

Cet épisode douloureux de leur vie et cette séparation de plus de cinq ans les a profondément marqués : quelques uns malades et affaiblis par les conditions qu'ils viennent de vivre, mais tous traumatisés par ces cinq années de détention et de captivité de l'autre côté du Rhin. (à suivre)

Jean-Louis Clédel

## Baladou Animations

Après un hiver un peu froid, nous voilà arrivés au mois de juin avec beaucoup de chaleur et prêts pour les vacances.

L'association avait prévu trois sorties récréatives (voyage en Provence, concert de Julien Clerc et Holiday on Ice) qui ont échoué par manque de participants.

### Vide grenier, expo peinture et photos :

Avec un soleil radieux le 24 juin, le vide grenier attira beaucoup d'exposants (38) et des visiteurs nombreux pour chiner les étals de toutes sortes.

Comme tous les ans les artistes peintres exposèrent leur talent apprécié par de nombreux visiteurs. Le prix du public (300 votants) a été attribué à Mauricette Séraudie, Jeanine Fontanille, Colette Joanny.

Cette année, les jeunes ont été conviés à l'exposition peintures. Parmi eux, l'association Anim'enfance de St Sozy a beaucoup participé. Juliette Pageot, Thomas Lacroix, Pauline Delbos ainsi qu'une jeune peintre indépendante Eglantine Lacassagne furent nommés parmi les meilleurs.

Une exposition de photos compléta la journée qui pour la première fois attira des amateurs de la nature. Le vote du public (149 votants) récompensa Bernard Coulié, Isabelle Griset et Jean-Philippe Pageot.

Toujours prêts à animer la commune, l'association prévoit une

### soirée dansante le 6 octobre avec Michel Music.

Plus tard, comme à l'accoutumée, le Téléthon et le réveillon clôtureront l'année.

Les inscriptions ont déjà commencé !!!!



Les lauréats



Le vide grenier

## Le Bouquet D'argent

L'élection des Rois s'est faite le 15 Janvier. Les galettes et le cidre ont eu un réel succès. La joie et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Et nous avons dansé au son de l'accordéon.

Le 18 Mars, l'Assemblée Générale a vu la démission de Mesdames Élise Mentièrre et Jeanine Faramus. Le bureau est donc :

Président :	M Robert Brugue
Vice-Présidente :	Mme Raymonde Merquey
Trésorier :	M Jean Caminade
Trésorière adjointe :	Mme Jacqueline Pelet
Secrétaire :	Mme Agnès Leymarie
Secrétaire :	Mme Raymonde Bourdet

Membres :

Mme Danièle Brugue  
Mme Josette Caminade  
Mme Raymonde Clédél  
M Marius Lacroix  
M Roger Merquey

Et nous avons passé la journée à danser et à rire avec l'ami DEVAUX.

La fête des Mères s'est faite le 17 Juin. Comme c'était la fête des Pères ce jour-là, nous avons reçu nous, les papas, un joli petit buis et les mamans un beau poinsettia. Un super groupe venu de la Corrèze nous a fait passer une très bonne journée. Ils ont chanté, dansé et nous ont fait danser, c'était très chouette et en plus le repas d'Olivier et de Daisy. . . . je ne vous dis que ça !

Robert Brugue

## Comité des fêtes

Du nouveau au bureau : Dominique Lemoine, démissionnaire, qui reste cependant toujours actif au sein de l'association, a été remplacé par Elyane Goursat en temps que secrétaire adjointe.

En fin d'hiver, vous avez été nombreux pour applaudir la jeune troupe de théâtre de Saint Sozy "l'Atelier de la mise en Pièce". L'ambiance, le repas et le spectacle "Entre Deux Portes", étaient très sympathiques. Bienvenue à d'autres troupes.

Comme il se doit chez nous, à la mi-août, c'est la fête à Baladou :

- Le 14 au soir, nous ferons des grillades suivies d'un bal musette avec le duo "Céline et Jérémy et leur orchestre".

- Le lendemain, nous aurons notre traditionnelle journée à laquelle participera Guy Duvernet avec sa calèche. Cette année, deux nouveautés, tout d'abord un marché de pays avec "La ruche qui dit oui" et pour les enfants, une structure gonflable (double toboggan). Sans oublier la pétanque qui réjouit bien des amateurs et en soirée paëlla puis bal rock avec le groupe "Louxor" et aux douze coups de minuit le fameux feu d'artifice.



Cette année, les aubades débuteront **samedi 28 juillet** pour se poursuivre le lendemain. Les jeunes sont conviés à venir nombreux faire le tour du village dans la bonne humeur. **Rendez-vous à 8h30 devant la mairie.**



Petit rappel : il serait gentil de s'inscrire aux repas assez tôt.

On attend tous l'été et le soleil, venez nous rejoindre : "plus on est de fous, plus on rit!"

Isabelle et Chantal

## Accor'danse

Vendredi 8 juin l'association Accordanse organisait son repas de fin d'année. Plus de 80 convives ont pu apprécier le repas préparé par Basile et, attirés par la musique de Gérard Gouny, une trentaine de danseurs nous ont rejoint à 21h30.



Excellente soirée !

Nous rappelons que l'association organise chaque mardi à la salle des fêtes de Baladou des cours de danse (tcha-tcha, boléro, rumba, quick-steep, passo, rock...), cours dispensés par Mme Danièle Guichard de Brive.

Ceux-ci ont lieu de 19h30 à 22h30, répartis en trois niveaux d'une heure.

L'activité reprendra en septembre et les deux premières séances des 18 et 25 septembre sont

gratuites, ouvertes à tous, afin de permettre aux nouveaux venus d'avoir un aperçu de la façon dont se déroulent les cours avant un engagement éventuel.

Bienvenue à ceux ou celles qui souhaiteraient se joindre à nous.

Renseignements auprès de

Pierre et Solange 05 65 37 79 86

Gisèle 06 74 36 36 87



## LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE BALADOU



vous propose des cours de gymnastique s'adressant aux personnes qui, quel que soit leur âge, veulent garder ou retrouver la forme !

*Pour mieux nous connaître, venez nombreuses et nombreux,  
assister à notre assemblée générale  
le mercredi 5 septembre prochain à 20 h 30  
à la salle des Fêtes de Baladou*

# BALADOU GYM

### Reprise des cours mardi 11/09

un cours le mardi de 10 h 45 à 11 h 45  
centré sur l'équilibre, la coordination des mouvements, le déverrouillage des articulations, le cardio training (alternance de musculation & d'exercices visant à faire monter les pulsations pour une dépense énergétique maximum dans un effort modéré), le Chi Quong, la randonnée nordique mais aussi la musculation, le step ....

### Reprise des cours mercredi 12/09

un cours le mercredi de 20h30 à 21h30, durant lequel l'animatrice propose à celles et ceux qui veulent évacuer leur stress et muscler leur corps un contenu centré sur les mêmes activités diversifiées que dans le cours du matin mais dans une version un peu plus tonique.

## Pomié en Fête



Pomié en fêtes a, comme tous les ans depuis 18 ans, organisé son repas annuel il y a quelques jours et nous étions presque au complet

Pour la première fois, nous avons animé cette soirée en invitant un magicien qui a réalisé, avec les moyens du bord, un spectacle amusant les anciens mais surtout les enfants (sur la photo, un tour où Lolo, met en scène un numéro avec un jeune volontaire). La pluie s'est invitée mais elle n'est pas restée, sans doute que la magie de la nuit l'a faite disparaître.

Nous avons aussi organisé un concours de belote au mois de février mais là, dame nature nous a fait savoir que nous ne pouvions pas toujours la maîtriser et les participants qui viennent tous les ans à Baladou, nous ont lâché: le froid et la neige ayant revêtu la soirée de leur manteau d'hiver. Mais qu'à cela ne tienne, l'année 2013 arrivera, enfin, on espère.

Les habitants de Pomié vous souhaitent donc un été agréable, mais là aussi le ciel nous apprend qu'il ne faut pas trop compter sur lui ce qui en soit est une bonne chose.

## Association des Parents d'Elèves

L'année scolaire 2011-2012 vient de se clôturer une nouvelle fois autour d'un repas-paëlla. Un pot de l'amitié offert par l'APE a amorcé cette soirée.

L'association en a profité pour présenter le bilan de l'année écoulée.

Grâce à une trésorerie saine, la mobilisation des bénévoles mais aussi l'engagement et le dévouement des membres du bureau, un bon nombre de sorties et d'activités pédagogiques ont pu être financées dans leur intégralité.

Nous citerons à titre d'exemple :

**Le cycle cirque** : 1542,80 euros (6 séances dans chaque école + spectacle Médrano à Cahors)

**Le cycle piscine** : 1330 euros financé avec l'aide des 2 municipalités.

**Le matériel sportif pour les activités de gymnastique** au sol, d'athlétisme... soit 2907,50 euros

**La journée de Noël** : 803,82 euros.

Au niveau des manifestations menées par l'APE au cours de l'année, le loto des écoles reste l'activité phare en terme d'entrée financière ainsi que la fête de la truffe.

A ce titre nous tenons à remercier les municipalités pour la mise à disposition de leurs locaux et équipements.

Nous tenons également à mettre à l'honneur Mme Castagné de Lacisque sans laquelle le Noël des écoles ne serait pas aussi magique et le sapin aussi couvert de cadeaux.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter de très bonnes vacances d'été et de vous donner rendez vous à la rentrée avec pleins d'idées pour dynamiser nos actions en faveur des écoles.

L'APE Baladou-Cuzance.

## Tribune libre

### DUR, DUR DE VIVRE EN SOCIÉTÉ ?

Civisme, respect, tolérance sont-ils devenus "des gros mots" de nos jours ? Quand on a la chance de vivre dans un joli petit village que les municipalités successives ont eu à cœur de rendre coquet, facile à vivre, pratique pour ses habitants, comment expliquer que des personnes indifférentes, insensibles à tout cela maculent de détritus les pelouses alors qu'une poubelle les attend à deux pas, saccagent les haies, roulent sur les parterres, arrachent les fleurs, ne respectent pas les chemins communaux, massacrent la nature? Font-elles une allergie au beau, ont-elles un message à délivrer? Il me semble qu'entre humains, il existe la parole et que l'on peut toujours s'expliquer. Sinon peut-être faut-il rappeler que le patrimoine communal ne nous appartient pas individuellement. Il doit être respecté pour le bien de tous. C'est simple, laissons agir les bénévoles motivés qui ont envie de s'investir. On peut critiquer, certes, apporter son point de vue, faire évoluer les choses, détruire : NON !!!

Sans un minimum de citoyenneté comment envisager une vie sociale humaine, chaleureuse? Bousculés, stressés, fatigués par la vie que l'on nous impose, essayons au moins, par des gestes simples, de nous rendre le quotidien agréable, souriant, réconfortant, apaisant. CHICHE !!

Jocelyne Berthon



Danièle Carbon nous prie d'insérer cette information :

#### UNE LOI D'ULTIME LIBERTÉ

L'ADMD, association pour le droit de mourir dans la dignité a pour objectif d'obtenir une législation qui permettrait à celles et ceux qui le souhaitent de choisir en toute conscience et sereinement le moment de prendre ce qui est sans doute la plus difficile décision de nos vies : l'ultime liberté de n'avoir plus à subir les souffrances tant physiques que psychiques parce qu'elles nous sont devenues insupportables.

Dès sa création en 1980, l'ADMD s'élève contre l'acharnement thérapeutique, demande le soulagement de la douleur et pour ceux qui le souhaitent une délivrance douce et rapide. Des lois successives en matière de santé ont apporté des avancées sur les deux premiers points, mais la loi dite Léonetti relative aux droits des malades et à la fin de vie ne permet toujours que le « laisser mourir ».

Pourquoi notre législation actuelle n'est-elle pas satisfaisante ?

- D'une part parce qu'elle est mal connue et donc le plus souvent ignorée et du public et des soignants.
- D'autre part parce qu'elle laisse trop peu de place à la volonté des patients : en France c'est le médecin seul qui décide de notre fin de vie.
- Enfin parce que les soins palliatifs, déjà notoirement insuffisants, ne peuvent être l'unique réponse aux questions de fin de vie, certaines douleurs en particulier psychiques résistant à tout soulagement.

De façon constante, les sondages font apparaître que plus de 90% des français sont favorables au recours à une aide assistée dans un cadre strict et humain. Nos voisins des Pays-Bas depuis 2001, de Belgique depuis 2002, du Luxembourg depuis 2009 ont la chance d'en bénéficier. La Suisse, la Belgique, le Luxembourg permettent l'assistance à l'auto-délivrance. Pourquoi les Français qui le souhaitent seraient-ils privés de ces possibilités ? Permettre à certains de faire ce choix, ne remet absolument pas en cause les choix de ceux dont les principes religieux ou philosophiques y sont opposés.

En novembre 2009 pour la première fois un débat public s'est tenu à l'Assemblée Nationale autour d'une proposition de loi relative au droit de finir sa vie dans la dignité. En janvier 2011 au Sénat une nouvelle proposition n'a pas obtenue la majorité des suffrages certes mais l'écart n'était plus que de 15 voix seulement !

Parmi ses 60 engagements pour la France, le candidat François Hollande a promis une loi permettant dans des conditions précises et strictes, aux personnes qui en feraient la demande de bénéficier d'une assistance médicalisée pour terminer leur vie dans la dignité.

Le respect de cet engagement permettrait la fin à bien des angoisses et reconnaîtrait à chacun son ultime liberté.

**ADMD 50 rue de Chabrol 75010 Paris**

Pour le LOT : contact au 05 65 34 34 75

## Dates à retenir

<b>Mardi 14 et Mercredi 15 août</b>	Fête votive	Comité des Fêtes
<b>Mardi 4 septembre</b>	Rentrée des classes	
<b>Mercredi 5 septembre</b>	20h Assemblée générale	Baladou Gym
<b>Samedi 6 octobre</b>	Soirée dansante	Baladou Animations
<b>Octobre</b>	Journée bleue	Bouquet d'Argent
<b>Dimanche 4 novembre</b>	14h Loto	Bouquet d'Argent
<b>Dimanche 11 novembre</b>	Commémoration de l'Armistice	
<b>Samedi 8 décembre</b>	Téléthon	Toutes les associations
<b>Dimanche 9 décembre</b>	Repas de Noël	Bouquet d'Argent
<b>Lundi 31 décembre</b>	Réveillon	Baladou Animations

## Nouvelle activité sur Baladou



Article sur l'eau : "Texte et Photos publiés avec l'autorisation de DIRELOT Magazine."

**DIRELOT**  
Le magazine des lotois

## CALENDRIER VACANCES SCOLAIRES 2012/2013

VACANCES	DATES DE FIN DES COURS	DATE DE REPRISE
rentrée scolaire des élèves		Mardi 4 septembre
Vacances de la Toussaint	Samedi 27 octobre	Jeudi 8 novembre
Vacances de Noël	Samedi 22 décembre	Lundi 7 janvier
Vacances d'hiver	Samedi 23 février	Lundi 11 mars
Vacances de printemps	Samedi 20 avril	Lundi 6 mai
Vacances d'été	Jeudi 4 juillet	

### Déchetterie de Martel

Tel : 05 65 27 19 42

La déchetterie est ouverte au public :

- MARDI de 14h à 18h
- MERCREDI de 14h à 18h
- JEUDI de 9h à 12h
- VENDREDI de 14h à 18h
- SAMEDI de 9h à 12h

### Collecte des ordures ménagères :

Hiver : mardi  
Été : Lundi et vendredi

### Collecte des recyclables :

Hiver : jeudi semaine impaire  
Été : mardi

## ATTENTION

### Changement dans nos coordonnées

[mairiebaladou@gmail.com](mailto:mairiebaladou@gmail.com)

Tel : 05 65 37 30 68

Fax : 09 70 60 00 53

### Conseils Municipaux

Réunions le troisième jeudi de  
chaque mois à 20h30.

**Attention** : Pas de conseil au  
mois d'août

### Ouverture de la Mairie au public

MARDI : 14h - 18h

**MERCREDI : 9h - 12h**

JEUDI : 14h - 19h

SAMEDI : 10h - 12h  
Permanence des élus

Tél: 05.65.37.30.68

Courriel : [mairiebaladou@gmail.com](mailto:mairiebaladou@gmail.com)